

HB9G

JANVIER 1984

IMPRESSION : Maxime MOREL - HE 9 HHS

NUMERO 14

JOURNAL DE LA SECTION DE GENEVE DE L'USKA - P.O.BOX 917 - 1211 - GENEVE 3

Comité :

Président : Claude Repond, HB9ARH, 12, chemin Auguste-Vilbert, 1218 - Gd-Saconnex
Vice-Président : Claude Duret, HB9RX, 46, avenue du Gros-Chêne, 1213 - Onex
Secrétaire : Pipo Repond, HE9DCE, 12, chemin Auguste-Vilbert, 1218 - Gd-Saconnex
Caissier : Roland Boutellier, HB9CGO, 27, chemin des Pinsons, 1225 - Chêne-Bourg
TM : Robert Chalmas, HB9BZA, 20, boulevard des Promenades, 1227 - Carouge
Resp.cours : Henri Schaerer, HB9PAS, chemin du Bois-de-By, 1249 - Soral
Resp.EME : Edmond Zaugg, HB9RM, 5, ch. Fief-de-Chapitre, 1213 - Petit-Lancy
Resp.relais : Pierre Wymann, HB9AHK, 22, avenue François-Besson, 1217 - Meyrin

Stamm : Chaque jeudi à 20h.30 au Centre Marignac, 28, avenue Eugène-Lance et /
ou à la Brasserie Europraille, 64, avenue Eugène-Lance, 1212 - Grand-Lancy.

Cotisation annuelle : Fr. 30.--.

CCP : 12 - 7588.

LE BILLET DU PRESIDENT

1934 - 1984

50 ans ! C'est encore jeune pour un homme, mais pour une société privée, sans but lucratif, à caractère technique affirmé, c'est un âge presque vénérable ! Il y a 50 ans cette année que sous l'impulsion de Jacques Brocher, HB 9 V, Robert Luthi, HB 9 AO, Marcel Roesgen, ex HB 9 AN, ainsi que de quelques autres (peu nombreux) naissait la Section de Genève de l'USKA.

Je me souviens d'une émission de TV récente où notre ami Jacques évoquait l'expérience du Professeur Piccard, dans les années 1930, lors de laquelle il avait réalisé la liaison radio entre le ballon et le sol... Que de choses ont changé depuis lors ! La guerre tout d'abord, l'arrêt des émissions d'amateurs (remplacées par d'autres...) puis les années "d'après"... L'évolution technique en accélération presque constante, le transistor, puis le circuit intégré, le premier voyage sur notre satellite, les ordinateurs, etc. etc... et, toujours vivante, présente, la Section de Genève de l'USKA.

C'est un bon bail, si je puis dire, et rien n'indique que cela va s'arrêter.

Ce 50ème, nous allons le commémorer ensemble, le 31 mars 1984, à la Salle Communale de Versoix. Henri Besson, HB 9 FF, notre Président d'Honneur, s'occupe de réunir le plus possible "d'old timer" pour cette occasion et nous tenterons d'en faire une soirée mémorable ! Excellent repas, musique,

../..

matériel très intéressant, contacts amicaux entre OM's qui parfois ne se sont plus rencontrés depuis longtemps ! Prenez vos cartes QSL (on les oublie souvent dans ces cas-là) et prévoyez déjà cette date du 31 mars!

Bienvenue à toutes et à tous !

Claude Repond - HB 9 ARH

NOTE DE LA SECRETAIRE

LISTE DES MEMBRES RADIES DE LA SECTION POUR NON PAIEMENT DE LA COTISATION PENDANT DEUX ANS

| | |
|--------------------------|-------------------------|
| Mario Berti HE 9 GUM | Gérald Boit F 1 ALB |
| Francisco Castilla | Jean-Pierre Friedli |
| Per Hardwall | Roland Monnard HE 9 GYD |
| John Pellegrini HE 9 GJP | Hermann Wittwer |

LISTE DES MEMBRES QUI N'ONT PAS ENCORE PAYE LEUR COTISATION 1983

| | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Edmond Jilli HB 9 ASD | Raphaël Jimenez EC 3 AEH/HB |
| Jean-Paul Masmejan HB 9 AMF | Hans Stauffer HB 9 YK |
| Philippe Eberlin | Irène Luger |
| Guy Bretagne | Benoft Villars HE 9 VEC |

Prière à ces OM's de se mettre à jour immédiatement.

FUTUR NOUVEAU MEMBRE

Monsieur Robert-Jean-Denis LANDRE, F 1 AIH - HB 9 PKF, Agent technico-commercial en électronique, 16, rue des Rochettes, F - 39000 Lons-le-Saunier, nationalité française, Secrétaire du REF-39.

50e USKA GENEVE - REUNION DE VERSOIX - 31.3.1984

MARCHE AUX PUCES

A l'occasion de la réunion de Versoix, un grand marché aux puces sera organisé dans le but de favoriser l'achat et la vente de matériel d'occasion tout en faisant bénéficier la Section des transactions effectuées.

1. Vente : Vous avez du vieux matériel à donner ou à vendre. Vous nous apportez ce matériel lors du stamm du jeudi 29 mars ou à Versoix le samedi 31 entre 16h. et 18h. Nous fixons ensemble le prix de vente de chaque objet. En cas de vente (directe ou enchères) nous vous rendons le prix fixé moins 10 % (mais au minimum Fr. 10.-- par objet). Pour le matériel donné, le montant intégral de la vente est versé à la caisse de la Section.

2. Achats : Samedi, dès 18h., vous pouvez visiter le marché aux puces. Si un objet exposé vous intéresse, vous payez le prix indiqué et vous l'emportez immédiatement.
3. Vente aux enchères : Parmi les objets exposés, nous retiendrons une dizaine d'objets spécialement intéressants (objets rares, très convoités, ou mis en vente à un prix spécialement bas). Ces objets seront exposés séparément avec indication du prix de départ des enchères. Dans la soirée, ils seront mis aux enchères. Celui qui a apporté l'objet touchera le prix demandé moins 10 % (comme s'il avait été vendu normalement) et la plus-value due aux enchères restera à la Section.

Nous espérons que cette formule permettra à chacun de vider ses fonds de tiroirs, mais aussi de vendre à bon prix son ancien transceiver ou l'antenne inutilisée, ceci sans mettre de petite annonce dans l'Old Man et en faisant profiter en priorité les membres de la Section. Le fait de limiter le nombre d'objets mis aux enchères nous permettra de ne consacrer qu'une petite partie de la soirée à cette formalité, le marché aux puces étant ouvert dès l'arrivée des participants, vers 18 heures.

Yves Margot - HB 9 AOF

RETRO-RUBRIQUE (Suite)

11.- LE TELEIMPRIMEUR ELECTRIQUE DE SIEMENS

En 1910, un appareil du genre de la machine à écrire à clavier alphabétique fut mis en service. D'une manipulation simple, par la facilité avec laquelle on apprend à s'en servir et par son rendement supérieur, il remplaça l'appareil Morse.

Le télégraphe rapide de Siemens et Halske fit son apparition en 1919.

Ce système à plus grand débit utilise, comme l'appareil Baudot, les signaux se composant de cinq émissions positives et négatives de courant et d'égale durée. Elles sont transmises par l'intermédiaire d'une bande perforée et d'un transmetteur similaire à l'appareil Baudot, mais fonctionnant à grande vitesse, pour obtenir 600 à 800 signaux par minute. Du côté récepteur, le curseur balayant les plits du collecteur, en synchronisme avec le transmetteur alimente les relais d'un circuit local dont l'attraction déclenche le dispositif d'impression. La bande imprimée de réception est directement collée sur les formules du télégramme. La réception peut également se faire sur bande perforée.

12.- LE TELETYPE

Ce système fut introduit en Suisse en 1926. Contrairement au téléimprimeur, le clavier n'est plus alphabétique, mais en tous points semblable à celui d'une machine à écrire ordinaire, Le récepteur est un traducteur Baudot simplifié qui ne tourne que lorsqu'un signal est émis, par une impulsion spéciale. Sa vitesse de transmission est plus grande que celle du téléimprimeur et, le système est arithmique. Le télétype n'a pas donné entière satisfaction et fut abandonné.

13.- LE TELESCRIPTEUR ELECTRIQUE

Cet appareil est dit électrique car le démarrage et la traduction des signaux à la réception sont effectués par l'intermédiaire de relais et de contacts.

Du côté émetteur, le manipulateur se présente comme un clavier normalisé d'une machine à écrire à quatre rangées.

Ce télescripteur est un appareil arithmique, utilisant l'alphabet à cinq unités, chaque lettre ou signe est formé par une combinaison de cinq impulsions positives ou négatives auxquelles s'ajoutent une impulsion de démarrage et une impulsion d'arrêt.

14.- SYSTEME D'ALPHABET ET VITESSE DE TRANSMISSION

Pour assurer la liaison entre des télescripteurs de différentes marques, le Comité Consultatif International Télégraphique "CCIT" a établi en 1929 un alphabet à cinq unités constitué d'impulsions négatives et positives, exemples = Lettre A + + - - -, Lettre M - - + + +

Chiffre 4 - + - + - etc.

En 1931, le CCIT fixa la vitesse de transmission à 50 bauds sur les circuits internationaux.

Le baud ainsi désigné en l'honneur d'Emile Baudot, précurseur de l'alphabet à cinq unités, est l'unité de vitesse dans la transmission télégraphique d'un point de l'alphabet morse par seconde. A l'origine, les télescripteurs assuraient l'impression sur bande. Par suite de divers perfectionnements, dès 1938, on utilisa des télescripteurs à impression sur page dans le service TELEX.

15.- TELEGRAPHE HARMONIQUE

Actuellement, souvent, on remplace la variable courant par la variable fréquence et, pour assurer le multiplexage des voies télégraphiques, on utilise des systèmes à courants porteurs. Le développement des techniques a permis l'accroissement des vitesses de transmission. Cette vitesse peut atteindre 200 à 300 bauds.

Le réseau TELEX permet aux abonnés de ce service d'échanger à tout instant, entre-eux, des messages écrits.

Les récepteurs placés en veille peuvent recevoir les messages en l'absence du destinataire.

À suivre

Henri Besson - HB 9 FF

../..

LE BILLET D'UN HB 9

Une fois n'est pas coutume, voici un billet qui n'est pas celui du président. Son contenu est destiné à tous pour information et à un "certain nombre" pour le fond tout en sachant que ce "certain nombre" est encore faible mais non nul ... En fait, j'aimerais dire tout haut, sur la base d'un événement personnel, ce que d'autres pensent tout bas et ceci quitte à déplaire, surtout à ceux qui se sentiront visés bien entendu.

Comment ne pas être gagné par une sainte colère lorsque, après 30 ans de licence HB 9 et de trafic honorable, vous êtes attendu à votre domicile par les agents des PTT, ceci dans le but de vous faire passer au tourniquet, examiner vos appareils, chercher vos antennes déca (inexistantes) ... Comment ne pas friser l'infarcitus, lorsque, à bout de recherches et d'arguments, l'on vous dit - si ce n'est vous c'est peut-être votre fils ! ? - les dossiers PTT sont bien faits, ils savent que j'ai un fils de 20 ans ; malheureusement, il ne s'est jamais intéressé à la radio... tout ceci pour en conclure, après 2 heures, que ce ne sont ni moi, ni mon fils, ni ma femme, ni ma fillette, ni mon chat ... qui faisons du "noir" sur 6 MHz sous l'indicatif 9 RM. A ce stade, j'ai eu droit à l'écoute d'un enregistrement de mon pseudo homonyme qui trafique dans la région, semble très bien équipé et surtout ne manque pas de souffle au micro... Je le dis comme je le pense, si à ce moment précis j'avais eu cet escroc de la radio sous la main, je lui collais mon poing dans la figure, ne serait-ce que pour le remercier des emmerdements qu'il venait de me procurer.

Mais venons-en au fond du problème. Personnellement, je n'ai rien contre les cibistes qui travaillent selon leurs droits, même si trop souvent ce qu'ils expriment est le reflet d'une lamentable éducation. Ce n'est pas mon problème. Je n'ai rien non plus contre ceux qui, une bonne fois et de bonne foi ont rangé leur "tonton" et sont venus au club pour prendre des cours, s'instruire et s'intéresser vraiment aux problèmes des transmissions. Ceux-là montrent qu'ils ont quelque chose entre les oreilles et désirent l'utiliser, ne serait-ce que dans le but d'accéder une fois ou l'autre au titre d'HB 9. Par contre, je voue un mépris monumental envers ceux dont la règle de vie est de se moquer de tout et de tous en général et des règles qui régissent notre activité en particulier. C'est donc dans cet esprit que je considère celui, fut-il éventuellement de la Section, dont le seul et unique mérite a consisté à s'acheter n'importe quel appareil illégal, chez n'importe quel marchand complaisant, afin de faire n'importe quel trafic au plus profond mépris de n'importe quelles conséquences ! Mon dégoût est d'autant plus grand pour cette catégorie de gens, qu'elle est le plus souvent formée de minus, d'antisociaux ou de semeurs de m... tant il est vrai, sur ce dernier point, que pour certains en "semer" un maximum fait partie de la lutte des classes. A ce propos, j'aimerais signaler qu'à 19 ans, c'est-à-dire il y a 30 ans de cela, la taxe d'examen HB 9 était un problème pour moi et qu'aussi je n'étais pas le seul à faire de la radio sans un sou en poche. Faut-il répéter qu'aujourd'hui comme alors le plaisir de la réussite passait par l'effort personnel et non pas par la voyoucratie des ondes, que celle-ci soit en cheveux longs ou en col blanc...

Pour en venir au club, j'aimerais souligner l'attitude louable de notre président qui veut éviter l'élitisme au sein de la Section. Je suis entièrement d'accord avec cette attitude sachant qu'il s'agit d'élitisme de classe sociale, voire celui découlant d'une certaine réussite dans le cadre de nos activités. Mais il est aussi clair pour le président que pour moi qu'il est essentiel pour la Section de maintenir, voire de consolider, un élitisme de comportement et d'intérêt au radioamateurisme, tant sur